

**But**

Ce stage a pour objet de préparer à l'exercice du mandat de conseiller du salarié.  
Il s'agit donc de créer les conditions pour que nos futurs et/ou nouveaux conseiller-e-s du salarié acquièrent immédiatement les connaissances et savoir-faire indispensables à leur activité.

**Public :**

Ce stage s'adresse à de futurs et/ou nouveaux conseillers du salarié.

**Objectifs**

A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables :

- d'identifier les savoirs et savoir-faire à mettre en œuvre pour exercer leur mandat, en cohérence avec la conception CGT de celui-ci ;
- d'expliquer la mission d'un conseiller du salarié ;
- d'identifier les conditions favorables au bon déroulement d'un entretien préalable au licenciement ;
- de repérer les sources juridiques indispensables pour l'exercice de ce mandat et pour l'assistance du salarié.

**Contenu**

Le mandat du Conseiller du salarié et la conception CGT de ce mandat ;  
L'activité du Conseiller du salarié : la prise de contact, le pré-entretien, l'entretien préalable, l'après-entretien.

Les savoirs et savoir-faire syndicaux nécessaires pour ce mandat :

Les savoirs et savoir-faire relationnels.

Les savoirs et savoir-faire juridiques :

Le contrat de travail ; la modification du contrat de travail ;

La rupture du contrat de travail ;

La justification du licenciement, le(s) motif(s), les règles de procédure ;

Le licenciement pour motif personnel ;

Les motifs disciplinaires et non disciplinaires ;

Le licenciement pour motif économique ;

Les sanctions pour non-respect des procédures.

**Durée**

3 jours

**Parution**

Mars 2007